

**REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 JANVIER 2023**  
Salle du conseil

**Procès-verbal**

**Date de convocation :** 5 Janvier 2023

**Étaient présents :** Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, Adjointes ; Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

**Absent :** Laurent BOSSOREIL, excusé, donne son pouvoir à Damien CHARBONNIER.

**Secrétaire de séance :** Damien CHARBONNIER.

La séance du conseil municipal s'est ouverte par une minute de silence à la mémoire de Patricia THOMAS, conseillère municipale, décédée le 25 décembre des suites d'une maladie.

Des corrections sont apportées au PV du 21 décembre 2022.

**1) Avenant de cession sur les contrats d'Apave Nord-Ouest SAS (ANO) à Apave ♦Infrastructures et Constructions France (AICF),** le conseil autorise Mr le maire à signer les avenants qui permettent une nouvelle organisation Apave en 2 entités juridiques, sans impact sur les missions réalisées sur la commune.

**2) Approbation de l'avant-projet définitif de la traversée du bourg par le conseil.** L'estimatif de l'aménagement et sécurisation de la traversée de la RD748 est de 619 737, 80 € TTC. Les travaux comprennent :

- ♦ Les travaux préparatoires et administratifs
- ♦ La démolition voies et bordures
- ♦ L'enrobé, trottoir de la route d'Angers
- ♦ Avaloirs, tampons, boucles à clé
- ♦ La Signalisation et mobilier

**3) Aménagement de la traversée du bourg RD748,** pour soutenir ce projet la municipalité prépare des dossiers de demandes de subvention, DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), Amendes de Police et auprès du Fonds de concours de l'Agglomération du Choletais.

**4) Projet Club-House,** le conseil accepte l'avenant au lot gros œuvre lié aux travaux supplémentaires pour un montant de 5 945, 69 €. Les travaux ont débuté fin décembre par une phase de démolition par les bénévoles, joueurs, membres du club de l'ESM. L'entreprise Baumard a commencé la partie gros-œuvre.

**Une demande de remboursements d'arrhes,** le conseil émet un avis défavorable pour le remboursement de 122,00 € d'arrhes pour une location de la salle MCL le samedi 18 février 2023.

**Tour de table des comptes rendus des commissions de l'Agglomération du Choletais.**

**Commission Culture :** un diaporama a été présenté au conseil avec différentes propositions d'actions pour la saison prochain. Le conseil a choisi 3 souhaits possibles (Conservatoire, Jardin de verre, Baludik).

**Pour rappel :** Spectacle la Vieille Fille, le mardi 28 février-20h à la salle MCL le Lys. Billetterie auprès du Jardin de verre [billetterie@jardindeverre.fr](mailto:billetterie@jardindeverre.fr) ou 02.41.65.13.58. Théâtre à partir de 10 ans/tarifs : 8€, 5€, 3€.

**L'aide à l'acquisition de vélo électrique,** reconduite pour les habitants de l'Adc. L'aide attribuée à 25% du prix d'achat TTC, dans la limite de 250,00 €

**Commission Agriculture,** un guide « Bien vivre ensemble » réalisé par l'Agglomération du Choletais a été remis à chaque membre du conseil municipal. Ce guide permet de mettre en lumière les agriculteurs, d'expliquer la saisonnalité, de concilier espace rural et habitat. Il est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

**Commission Environnement :** Olivier TURLAIS est nommé suppléant de Marie-Geneviève BOISSINOT au niveau de la commission environnement de l'Agglomération du Choletais.

**Affaires diverses :**

**Logements Rue du Lys :** La remise des clés des logements aux locataires est prévue le vendredi 3 mars à 10h.

**Commission finances** : réunion de la commission le jeudi 26 janvier à 18h45.

Chaque responsable de commissions, s'est vu remettre un document afin de préparer le budget 2023.

**Commission information** : le bulletin municipal 2022 sera distribué par les agents à partir du 20 janvier 2023.

**Commission Fêtes et Cérémonies** : la cérémonie des vœux du maire s'est déroulée le dimanche 8 janvier, l'occasion pour Mr le maire de présenter le bilan 2022, et les projets de la commune pour 2023. La municipalité a pu observer une diminution de la fréquentation.

**Montilliers Patrimoine projet de pupitres**, l'association propose d'installer des pupitres explicatifs avec QR Code sur 7 sites de la commune :

- ♦ L'Église
- ♦ Le monument aux morts et Notre Dame de la Paix
- ♦ Le Prieuré
- ♦ L'ancienne école de garçons
- ♦ L'arbre de la Liberté
- ♦ Le lavoir
- ♦ La Croix des Martyrs
- ♦ Un 8<sup>ème</sup> pupitre présentera le centre bourg avec les accès aux sites. La réalisation de ces pupitres représente un coût de 6 439,49 €.

**La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 9 février 2023 à 20h.**